

RAPPORT D'ACTIVITES

2022



V - NUTRITION

1. Ratatouille et Cabrioles



Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet
Julie Fulconis, Diététicienne, Chargée de projet
Cindy Hazaroglu, Diététicienne, Chargée de projet

41



Contexte

En 2014, suite à une étude de relevés d'IMC de 2011-2012 des enfants des écoles maternelles de la région, l'ARS PACA a mobilisé les CODES 06 et 83 pour la mise en œuvre d'un programme triennal d'éducation nutritionnelle en école maternelle de quartiers défavorisés. En 2017, ce programme s'est régionalisé et a également été déployé sur les départements du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Sur le département des Alpes Maritimes, ce programme est développé sur les territoires de Cannes et de Nice.

Entre 2015 et 2017, un premier programme triennal a été développé sur le secteur Nice Ouest et Cannes la Bocca Nord.

Depuis 2018 et jusqu'en 2022 un second programme triennal est développé sur le secteur de Nice st et Cannes Centre



Objectif Général

Développer un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés sur les territoires Politique de la ville dans le département des Alpes Maritimes



Objectifs Opérationnels

- » Organiser et animer un temps de concertation avec les services municipaux (santé scolaire, éducation, sports, chargé de projet CUCS, élus à la santé), les services de l'Education Nationale (Service de Promotion de la santé, rectorat et/ou DASEN), et les services de PMI.
- » Mettre en place au moins un temps de concertation avec les équipes éducatives des écoles maternelles concernées pour construire en partenariat un programme d'éducation nutritionnelle pour les élèves.
- » Mettre en œuvre au sein de 48 à 54 classes d'écoles maternelles (par ETP) un programme d'éducation nutritionnelle en animant un module de plusieurs séances auprès de chaque classe.
- » Mettre en place et animer dans les écoles un temps d'échanges par école avec les parents des élèves afin de leur présenter le programme qui a été mis en place et de répondre à leurs préoccupations en matière de nutrition.
- » Mettre en place des ateliers thématiques externalisés à l'école destinés aux parents et répondant à leurs préoccupations en partenariat avec les associations de quartier.
- » Participer à la rencontre annuelle régionale entre CODES organisée par le CRES.
- » Evaluer le programme auprès des enseignants et des parents.



Publics concernés

- ▶ Enfants de 3 à 6 ans de **9 écoles et 48 classes** de maternelles:
 - Ecoles Pasteur – Aquarelle – les orangers – Saint Charles - Aimé Césaire - Nice
 - Ecoles Méro – Mont Chevalier – Eugène Vial -Maurice Alice - Cannes
- ▶ Parents des enfants bénéficiant du programme
- ▶ Equipe éducative des écoles maternelles (enseignants, ATSEM)

1.1 Concertation autour du programme d'éducation pour la santé avec les partenaires institutionnels

- Présenter un bilan d'activités du programme
- Echanger sur les modalités de rencontre avec les parents
- Echanger sur les perspectives
- Echanger sur les perspectives d'implantation du 3^e programme dans de nouvelles écoles

Le partenariat opérationnel a été mis en œuvre de rencontres/ateliers parents externalisés à l'école, mis en place au cours des temps de concertations des années précédentes avec l'association du Centre Familial Charles Vincent (CFCV) à Cannes et les Associations Epilogue, P@je, MJC Agora et Galice à Nice, reste efficient.

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Organisation et animation de 3 réunions institutionnelles et partenariales avec 7 professionnels (Médecin Conseillère Technique auprès de l'IA-DASEN, conseiller

pédagogique Nice 7, coordonnateur REP+ Nice, coordonnatrice REP Cannes, médecin coordinateur CHUN-CSO ObEP-PACA, cadre référent prévention ARS PACA DD06 et chef de service départemental PMI) les :

- **11 Octobre 2021** et **21 mars 2022**, au CODES06, à Nice
- **10 mai 2022**, au service départemental PMI, à Nice

1.2 Concertation avec les équipes éducatives des écoles maternelles

▶ **TEMPS DE TRAVAIL AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES**

- Echanger sur l'offre alimentaire et l'activité physique de l'école
- Identifier l'implication possible des enseignants dans le projet et analyser leurs besoins spécifiques
- Présenter et/ou utiliser des outils pédagogiques et de techniques d'animation sur l'alimentation
- Co construire le programme
- Planifier les futures réunions et des interventions auprès des enfants
- Faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année scolaire
- Echanger sur les modalités de rencontres avec les parents au cours de l'année

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes :

Organisation et animations de 8 réunions regroupant 23 professionnels (Directeur d'école, directeur enseignant, enseignants, coordinatrice REP et brigade départementale) dans les écoles :

- **4 réunions de concertation et de co-construction**
- **4 réunions de bilans**

Nice :

Organisation et animations de 11 réunions regroupant 30 professionnels (Directeur d'école, directeur enseignant et enseignants) dans les écoles :

- **6 réunions de concertation et de co-construction**
- **5 réunions de bilans**

43

► **TEMPS D'ECHANGES AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES EN CONTINU DE L'ACTION POUR FAIRE LE POINT SUR LE CONTENU DES SEANCES ET L'AVANCEMENT DU PROJET**

- Discuter sur la qualité de l'activité déroulée auprès des enfants : organisation, ambiance générale, ressentis et réactions des enfants, contenu, pertinence des objectifs.
- Réaliser un résumé oral concernant le déroulement de l'activité suivante
- Elaborer d'éventuels réajustements ou modifications des prochaines activités
- Définir des modalités d'approvisionnement du matériel nécessaire pour le déroulement de l'activité suivante
- Relever des informations concernant toute continuité réalisée en lien avec le programme (activités/travail avec les enfants, participation de parents, prise de photos des activités etc...)
- Echanger autour des modalités d'organisation et de communication des rencontres parents

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes : 95 temps d'échanges ont eu lieu avec les équipes éducatives des écoles.

Nice : 129 temps d'échanges ont eu lieu avec les équipes éducatives des écoles

1.3 Mise en place de séances d'éducation nutritionnelle auprès des élèves de maternelles

- Découvrir et reconnaître des aliments notamment les fruits et légumes, les légumes et fruits secs à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir l'origine des aliments
- Valoriser la consommation d'eau
- Valoriser l'activité physique
- Découvrir et expérimenter la transformation des aliments à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir les saveurs des aliments

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Réalisation de **224 séances** d'éducation nutritionnelle à destination de **927 enfants** et 48 classes :

Rythme : Entre 2.5 et 10 jours par école, selon le nombre de classes, par section de maternelle

1.4 Mise en place de temps d'échanges sur le programme avec les parents des enfants dans les écoles

- Présentation du projet et développement de sa notoriété
- Relevé et échanges autour des préoccupations en matière d'alimentation
- Description des séances enfants en classe (outils, techniques), avancement du projet
- Organisation d'ateliers répondant aux préoccupations des parents en matière d'alimentation



44

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes : 31 parents ont assisté aux temps de rencontres suivants :

- **2 temps de présentation** : le 05/05/22 au sein de l'école Maurice Alice et le 31/03/22 au sein de l'école Eugène Vial.
- **2 ateliers parents** : le 13/06/22 au sein de l'école Maurice Alice et le 30/06/2022 au sein de l'école Eugène Vial.

12 parents ont participé au cours de 4 ateliers animés auprès des enfants au sein de l'école Eugène Vial.

Nice : en raison du plan Vigipirate et du contexte sanitaire en lien avec l'épidémie de COVID19, aucune rencontre/atelier n'a pu avoir lieu au sein des écoles.

27 parents ont participé au cours de 14 ateliers animés auprès des enfants au sein des écoles St Charles et Les Orangers

1.5 Mise en place de temps d'échanges sur le programme avec les parents des enfants Dans les associations de proximité

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Les associations partenaires ont décrit une rupture du lien privilégié qui les liaient aux familles adhérentes et bénéficiaires du programme depuis la crise sanitaire en lien avec l'épidémie de COVID19. Elles éprouvent des difficultés à mobiliser les familles au sein de l'association.

Cannes : 3 rencontres prévues au sein de l'association du Centre Familial Charles et communes aux écoles Mont-Chevalier Vincent ont été annulées fautes de participants.

Nice : 3 rencontres prévues au sein de l'association Epilogue pour l'école Aimé Césaire ont été annulées fautes de participants.

- **1 atelier parents** au sein de l'association Epilogue : le 9/06/2022 à destination de 5 parents

1.6 Participation à la rencontre annuelle régionale entre CODES organisée par le CRES

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

- Travailler sur les fonctions clés du programme
- Faire un point sur l'année écoulée

Echanger entre le CRES et les CODES autour de la dynamique partenariale et des différentes pratiques des CODES

Participation à une réunion en visioconférence le 23 Juin 2022 pour faire un point sur la situation des CODES et échanger sur les perspectives d'une évaluation régionale à la demande de l'ARS.

Participation à une journée de réunion régionale, au CRES PACA, à Marseille, 10/09/2021 afin de :

45

1.7 Evaluation de l'évolution des connaissances et des pratiques nutritionnelles des familles (CRES et CoDES)

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Pour le deuxième programme triennal 2018-2022, le CRES n'a plus de mission d'évaluation. Le CODES a ainsi construit son outil d'évaluation du programme.

EVALUATION AUPRES DES ENSEIGNANTS

A l'aide d'un **questionnaire et d'une réunion bilan**, l'évaluation des enseignants porte sur :
Leur satisfaction vis-à-vis du programme

- L'impact du programme sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les attitudes des enfants
- La communication du programme et des fiches recettes/flyers familles
- Le bilan de l'année scolaire 2021-2022 et des perspectives pour la réalisation d'ateliers en autonomie par les enseignants après la fin du programme
- Leur satisfaction des fiches recettes/flyers destinés aux parents

EVALUATION AUPRES DES PARENTS

L'évaluation est menée **d'une part par le biais d'un questionnaire auprès des parents** d'enfants de grandes sections uniquement et porte sur :

- L'impact du programme sur les comportements des enfants en lien avec l'alimentation
- La notoriété du programme et des fiches recettes/flyers

Elle porte d'autre **part le biais d'un remue ménage** sur leur satisfaction vis-à-vis des ateliers qui leur sont destinés en lien avec leurs préoccupations concernant l'alimentation de leurs enfants

Activité 2022

- Réajustements, transmission, rappel, récolte, saisie sur Survey Monkey et analyse de questionnaires enseignants parents.
- Rédaction d'une synthèse et d'un rapport d'évaluation de l'année scolaire 2021-2022 disponible au CODES.



ALPES-MARITIMES

27 Boulevard Paul Montel -
Bât Ariane - 6ème étage -
06200 Nice

 04.93.18.80.78

 www.codes06.org